



Le badge de
la Journée Internationale
des Personnes Handicapées

Charte
Graphique

Le badge de
la Journée Internationale
des Personnes Handicapées



Historique

Dans le monde, les personnes handicapées représentent près d'un dixième de la population. Dans les pays les plus démunis, ce chiffre peut monter jusqu'à 20% de la population. Préjugés, discriminations, obstacles, difficultés sont leur quotidien.

En Europe, les personnes handicapées n'ont pas toujours la possibilité d'exercer la pleine jouissance de leurs droits civiques, moraux, humains

En 1992, les Nations Unies proclament la journée du 3 décembre "Journée internationale des personnes handicapées". Mais il n'existe aucun "outil de communication" lié à cette journée, il n'existe aucun étendard lié aux combats de cette célébration.

Pour changer cela, plus d'une 30aine (voir liste ci-après) d'asbl liées de près ou de loin par le handicap ont décidé de participer à la création d'un symbole en 2011.

Ce symbole a pour objectif de rappeler que :

la personne handicapée est une personne avant d'être handicapée.

«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits».

la personne handicapée fait partie intégrante de la société.

Le choix s'est porté sur le cercle violet.

Le cercle est synonyme de perfection, d'absolu, d'infini.

Le violet, chez les Romains, symbolise l'unité, le peuple et la démocratie.

Accès et Mobilité pour tous-Concept
Association Belge contre les Maladies Neuro-Musculaires
Association Belge des Paralysés - Belgische vereniging voor verlamden
Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux
Association Nationale pour le Logement des Handicapés
Altéo – Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées
Association des Parents et des Professionnels autour de la Personne Polyhandicapée
Association de Parents pour l'Epanouissement des Personnes avec Autisme
Association Socialiste de la Personne Handicapée
Association Spina Bifida Belge Francophone
Belgian Disability Forum
Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles
Confédération Belge pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants
Ensemble pour une Vie Autonome
Fédération Francophone des Sourds de Belgique
Fédération MultiSports Adaptés
Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées
Groupe d'Entraide pour Hémiplegiques
Handicap International
Horizon 2000
Infor-Autisme
Katholieke Vereniging Gehandicaptten vzw
La Fondation Lou
La Ligue Braille
La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques
La Ligue des Droits des Personnes Handicapées
Les Amis des Aveugles
Les Briques du Gamp
Oeuvre Nationale des Aveugles
Passe Muraille
Plain-Pied
Sel Bleu
Surdimobil
Vereniging van personen met een handicap

Cette liste ne DOIT pas être exhaustive !
Elle doit s'enrichir de partenaires au fil des années.
Participez !



Données techniques

Les couleurs règlementaires du badge

Le logo utilise 2 couleurs



Pantone 266 U pour le corps du cercle

Blanc pour les nombres

Les couleurs en quadrichromie



Violet : Cyan 79 - Magenta 90 - Jaune 0 - Noir 0

Les couleurs Web (RGB)



Violet : Rouge 90 - Vert 63 - Bleu 153

La police utilisée est l'arial regular.

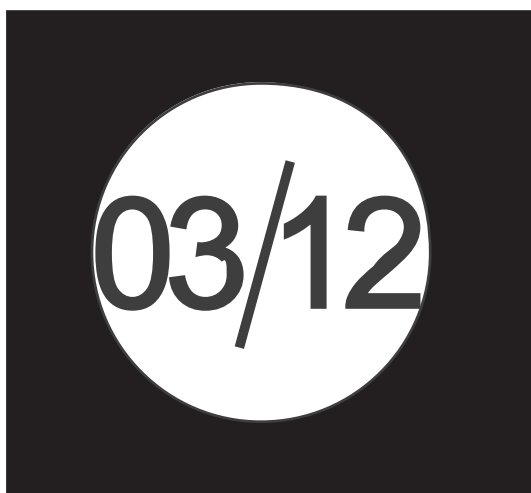
Il n'y a pas de taille déterminée pour la réalisation du badge en tant qu'outil de communication.

Monochromie

Autant que faire ce peut, on utilisera la version couleurs du logo.

Cependant, s'il n'est pas possible de l'utiliser sous sa forme idéale, voici les déclinaisons en noir et blanc.

Pour permettre un autre niveau de lecture et sans rendre le logo austère, le choix s'est porté sur l'inversion des couleurs et l'utilisation du noir à 90%.

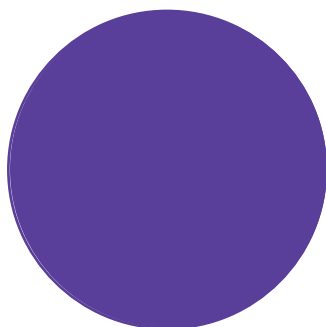


Variante au logo

Le badge a été conçu afin de mettre l'accent sur la Journée Internationale des Personnes Handicapées. Lors de sa conception, il a été décidé d'insister sur la date à commémorer, ce qui explique l'inscription "03/12".

D'autres projets avaient retenu l'attention. Ils peuvent aussi être repris pour les éditions prochaines. Ils doivent néanmoins respecter la couleur et la forme.

Le cercle sans aucune inscription sous forme de badge ou de boutonnière



Le cercle sur support blanc avec définition de la journée



Taille ici représentée : H : 40 mm - L : 32 mm



Taille ici représentée : H : 33 mm - L : 50 mm

Dans le même ordre d'idée, le logo peut être décliné en noir et blanc mais pas pour des badges ou autres outils de communication à distribuer au grand public.

Ces derniers en noir et blanc peuvent être utilisés pour la papeterie.

Utilisation du logo

Toute personne, asbl, organisme a le droit d'utiliser ce logo pour peu qu'il s'engage à respecter les principes et les objectifs de cette charte.

Ce logo peut être repris sous toutes les formes possibles sans pour autant que le support dénature le message véhiculé.

Papeterie, corps de mail... peuvent très bien contenir une référence au badge du 03/12 tant que le message reste lisible.

A éviter

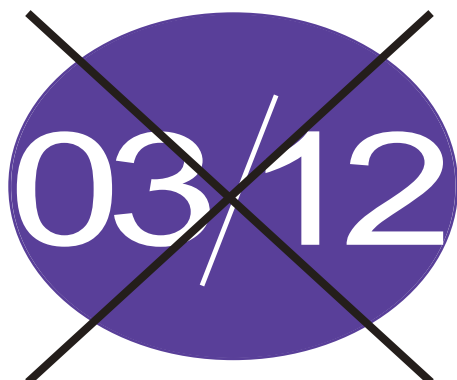
Le badge a été conçu afin de mettre l'accent sur la Journée Internationale des Personnes Handicapées. Cette journée ne doit pas être récupérée pour un type de handicap particulier.

En ce qui concerne les supports comme les badges, il est recommandé d'utiliser le logo couleur. Pour la papeterie, la version noir et blanc peut être utilisée.

Il n'est donc pas permis d'insérer de quelque manière que ce soit un logo lié à un handicap.

Le cercle ne doit pas être déformé (avec ou sans mention "03/12").

Il ne faut pas utiliser une autre couleur que celle préconisée.



Identification asbl

